

RÉSUMÉ DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020



**UNE ANNÉE MARQUÉE
PAR LA CRISE SANITAIRE**

2020 : UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA CRISE SANITAIRE



La pandémie de la Covid-19 s'est invitée au programme dès la mi-mars. Elle a bouleversé notre quotidien et rebattu les cartes. Il nous a fallu faire preuve d'adaptabilité au quotidien, en tenant compte de l'évolution de la situation, ainsi que des décisions prises par les différents niveaux de pouvoir.

Durant cette crise sanitaire sans précédent, les métiers essentiels, dont les nôtres font partie, ont été mis en avant, comme ce fût bien entendu le cas du personnel médical, en première ligne, ainsi que du personnel lié à la sécurité des personnes et du territoire. Notre personnel a en effet fait preuve de courage, d'esprit d'équipe, de professionnalisme et d'engagement au quotidien.

Nous nous souviendrons par exemple que nos préposés ont accepté d'assurer temporairement d'autres fonctions durant le confinement pour apporter leur aide et permettre à l'Intercommunale de maintenir ses missions essentielles, et ce malgré la fermeture des recyparcs.

Nous nous rappellerons également de l'implication de chacun malgré la charge de travail et les difficultés, et notamment de celle des agents de notre Service Qualité, Sécurité et Environnement. Durant cette période difficile, ils ont été particulièrement sollicités et se sont montrés très investis, allant même jusqu'à produire du gel hydroalcoolique pour l'ensemble du personnel.

En définitive, c'est bien entendu grâce à notre personnel et à son investissement que nous avons pu continuer à assurer notre mission indispensable pour le bien de l'ensemble des citoyens de notre territoire intercommunal.

Enfin, malgré cette crise sanitaire, bon nombre d'objectifs ambitieux ont pu être atteints durant l'année 2020. Nous pouvons notamment citer : l'ouverture du nouveau recyparc FAC (Farciennes/Aiseau-Presles/Châtelet), le démarrage de la collecte en conteneurs à puce à Farciennes, l'implémentation de conteneurs enterrés pour le PMC

dans le centre de Charleroi, la collecte du PMC du Nouveau Sac Bleu en phase test à Aiseau-Presles et à Farciennes, ainsi que la poursuite du déploiement des activités de la propreté publique dans les Districts Centre, Sud et Ouest de Charleroi.

N'oublions pas non plus la dernière phase de modernisation de l'UVE avec le démantèlement des anciennes installations dont la fin est prévue pour avril 2021, le démarrage du chantier du nouveau bâtiment pour nos équipes de collecte et de propreté, les travaux d'adaptation de VALTRIS qui permettront au centre de pouvoir assurer dès la mi-2021 le tri du "Nouveau Sac Bleu" (c.-à-d. incluant tous les emballages en plastique) de plus de 1,3 millions d'habitants de la Région de Charleroi, ainsi que des Provinces de Namur et du Brabant wallon.

Cette année 2020 fut aussi, et surtout, marquée d'une profonde tristesse avec le décès en service

de notre collègue et ami, Olivier Quartier.

2020 a également vu le passage de flambeau de la Présidence de l'Intercommunale de Monsieur Gaëtan Bangisa à Monsieur Léon Casaert. À cette occasion, nous avons pu remercier Monsieur Bangisa pour son investissement et souhaiter la bienvenue à Monsieur Casaert.

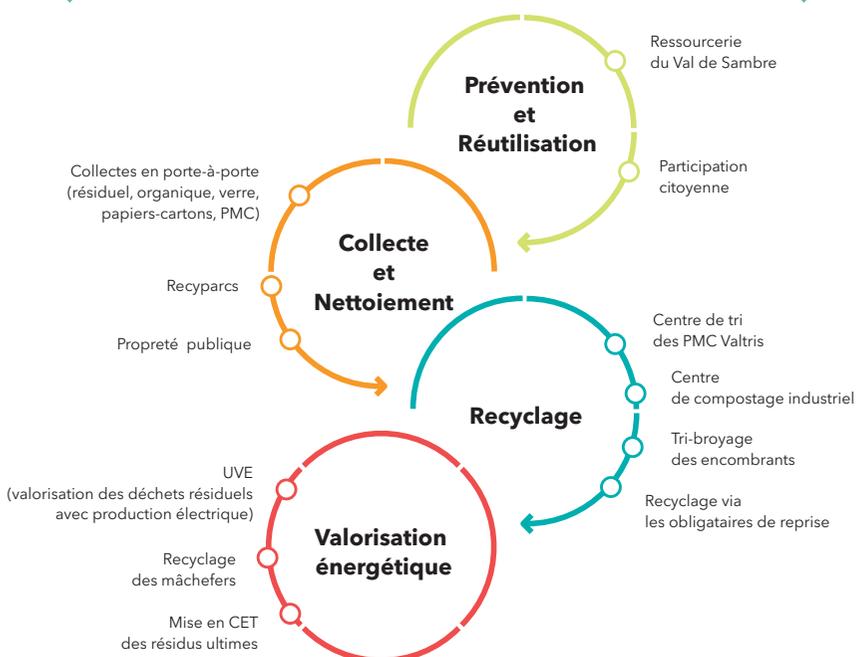
Décidément, 2020 ne fût pas une année comme les autres.

Mais en 2020, notre Intercommunale Tibi et son personnel ont surtout continué à assurer l'intégralité de leurs missions essentielles de maintien de la qualité du cadre de vie des citoyens et c'est là notre plus belle réalisation.

Léon Casaert, Président.
Philippe Teller,
Directeur Général.



La mission première de Tibi est d'assurer la gestion intégrée des déchets sur son territoire. Les modes de traitement de ces déchets sont hiérarchisés en fonction de leur impact sur l'environnement.



Notre mission la plus visible : les collectes de déchets en porte-à-porte et par apports volontaires dans les recyparcs.

le recyclage et la valorisation de ceux qui sont produits : le meilleur déchet, c'est celui qui n'existe pas...

Notre priorité : Réduire la production de déchets, augmenter

Notre ambition : Atteindre l'Excellence !

TERRITOIRE DE L'INTERCOMMUNALE :

422.945 HABITANTS



Pôle Environnemental
Collecte
Centre administratif
Services techniques
Propreté publique



Valtris
Centre de tri des PMC

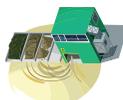


Plate-forme industrielle de compostage



UVE
Unité de valorisation énergétique



Recyparc



Ressourcerie du Val de Sambre



Mandatée par la Région wallonne, Tibi mène au quotidien des actions locales de prévention des déchets dans les 14 communes associées.

Prévention à l'échelle intercommunale

Début 2020, la méthodologie de mise en œuvre du nouveau Décret Prévention a pu être affinée avec l'administration wallonne et en collaboration avec la COPIDEC. Six de nos communes associées sur 14 ont décidé de solliciter ce subside supplémentaire de 0,50€ par habitant malgré le contexte de la COVID-19.

Courant 2020, l'Intercommunale a réuni la plateforme de prévention reprenant tous les relais communaux, en particulier les Echevins de l'environnement et les Eco-conseillers.

Le subside de prévention destiné à l'Intercommunale n'a quant à lui pas subi de modification en 2020: 0,30 €/habitant/an sont octroyés par la Wallonie afin de réaliser les campagnes intercommunales de réduction des déchets. Pour rappel, la Wallonie subsidie 60 % du coût total du plan d'actions.

En 2020, l'Intercommunale a réalisé au profit de l'ensemble de ses communes associées le bilan de

l'action « mise à disposition de gobelets réutilisables » (action en cours depuis 2015). L'action, très porteuse, a permis d'améliorer la propreté publique d'une part et d'autre part, une réduction importante des quantités de déchets résiduels (déchets en plastique à usage unique) lors des événements dans l'espace public. Son succès n'a cessé de croître et l'impact budgétaire est aujourd'hui devenu très important pour certaines communes. Sur base de ce bilan, l'Intercommunale a défini, en collaboration avec ses communes associées, une approche qui convient à chaque stratégie communale et qui permet de maîtriser le coût de cette action.

Dans le cadre du projet « Ecoles plus propres » subsidié par Be WaPP, l'Intercommunale a accompagné 14 écoles et les a encadrées dans la mise en œuvre d'un plan de réduction des déchets et d'amélioration du tri et de la propreté au sein des écoles et de leurs abords.

En matière de réduction des déchets et d'amélioration du tri sélectif, l'Intercommunale a poursuivi les

diagnostics déchets et les animations de sensibilisation dans les écoles.

Les restrictions de contacts nous ont cependant obligés à revoir notre stratégie, bon nombre d'actions ont donc été menées sur notre réseau de recyparcs, où la rencontre avec les citoyens pouvait se faire tout en garantissant un respect des gestes barrière.

Par ailleurs, l'Intercommunale a développé une campagne de sensibilisation permettant de promouvoir l'utilisation du masque réutilisable et d'éviter que les masques jetables ne deviennent des déchets sauvages. Des boîtes à masque réutilisables ont été réalisées par Tibi, en partenariat avec Be WaPP et des masques réutilisables en tissu ont été acquis dans le cadre du subside de prévention des déchets à l'échelle intercommunale.

Prévention à l'échelle communale

Désormais, la Wallonie incite les communes à adopter une démarche « Zéro Déchet » sur leur territoire, en proposant des actions tant à destination des ménages que du personnel des communes. Les communes qui le souhaitent peuvent, depuis le 1er janvier 2020, bénéficier d'un subside supplémentaire de 0,50€/an/habitant dans le cadre de la prévention des déchets, ce qui porte le subside communal potentiel à 0,80€/an/habitant.

Pour rappel, la Région wallonne subside 60 % du coût total des actions de

prévention, ce qui induit une charge résiduelle de 40 % pour les communes, dont il faut tenir compte au niveau budgétaire.

En 2020, les 14 communes associées ont octroyé à Tibi la délégation des actions locales de prévention sur leur territoire.

Sur nos 14 communes associées, six ont opté pour la subvention à destination des communes « Zéro Déchet » : Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Fleurus, Les Bons Villers, Montigny-le-Tilleul et Pont-à-Celles. Un diagnostic de territoire, une analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces), un Plan Stratégique et des fiches-actions ont été rédigés en partenariat avec ces communes. Il faut noter que ces 6 communes se sont également engagées à développer leur exemplarité en matière de réduction des déchets produits par leur personnel sur le lieu de travail.

Dans les 8 autres communes associées, nous avons également prôné cette méthodologie « Zéro Déchet ».

Prévention à l'échelle régionale

Au sein de la COPIDEC, l'Intercommunale Tibi a pu participer au développement, en 2020, de nouveaux outils de communication au bénéfice de l'ensemble de ses communes associées, dont le kit de démarrage « Zéro Déchet » (sous forme de fiches tutorielles pratiques et de vidéos)

et le développement des contenus « Zéro Déchet » du magazine Magde.be et la création d'une page Facebook spécifique.

La COPIDEC a également mis sur pied une formation destinée au personnel de prévention des déchets des intercommunales wallonnes permettant de s'approprier la nouvelle méthodologie « Zéro Déchet ».

Par ailleurs, Tibi a maintenu sa présence sur Vivacité en proposant chaque mois, une chronique de conseils en prévention des déchets.

Public sensibilisé durant les actions de prévention

L'année 2020 a été marquée par les restrictions de contacts qui ont fortement impacté les actions de prévention de terrain. Après un arrêt abrupt des actions de terrain au printemps 2020, notamment suite à la fermeture des écoles et des événements, nos communes associées nous ont à nouveau sollicités dès que cela s'est avéré possible afin de mettre sur pied des actions dans les plaines de jeux communales et sur les marchés tout en respectant strictement les mesures sanitaires en vigueur. À la rentrée scolaire de septembre, le rythme des animations scolaires (pour les moins de 12 ans) a pu reprendre, bien que perturbé.

Malgré la situation sanitaire, Tibi est parvenu à maintenir en 2020 la sensibilisation de quelques 24.270

personnes d'une manière directe; ces personnes se sont réparties au cours de 558 animations, entre 19.459 adultes et 4.811 enfants.

Il s'agit certes d'une diminution de 50% en comparaison avec 2019 mais afin de toucher un maximum de citoyens, Tibi a par ailleurs multiplié les actions de communication ne nécessitant pas de présentiel pour continuer à sensibiliser la population telles que la diffusion de spots de prévention des déchets; sur Télésambre, la distribution d'un magazine « Zéro Déchet » dans les boîtes aux lettres des habitants de Courcelles, Fleurus, Gerpinnes, Ham-sur-Heure/Nalinnes, Les Bons Villers, Montigny-le-Tilleul et Pont-à-Celles ou encore de nombreux posts sur Facebook et sur le site internet de l'intercommunale.

Grace à cela, les audiences cumulées de ces différentes actions indirectes dépassent les 500.000 personnes touchées en 2020 et le nombre d'abonnés à notre page Facebook a par exemple doublé en 2020.

Communication interne

Le travail initié au sein du groupe de mobilisation du personnel s'est poursuivi en 2020.

Les journées d'accueil des nouveaux agents ont été organisées dans le respect des mesures sanitaires.

Après un tout début 2020 qui a permis l'organisation de la cérémonie des vœux pour le personnel et l'invitation

à assister à un match de football, les autres événements destinés au personnel ont dû être repensés, voire reportés. Avec inventivité, nous sommes quand même parvenus à récompenser de différentes manières notre personnel pour le travail accompli avec professionnalisme et dévouement dans des conditions difficiles.

La dynamisation de la démarche « écotéam » à l'interne a dû être reportée étant donné la limitation du nombre de réunions en présentiel.

Communication externe

Le nombre de visites sur le site internet et sur la page Facebook de Tibi a fortement augmenté au printemps

2020. Ces canaux de communication ainsi que la presse, ont été utilisés afin de maintenir le lien et pour diffuser en permanence aux citoyens les informations relatives à la continuité de notre service public essentiel.

Au dernier trimestre 2020, les flancs de camions de collecte ont été équipés de nouveaux visuels délivrant des messages de tri ; ainsi, les camions bi-compartmentés illustrent le changement de consigne de tri des langes, qui doivent désormais être placés dans le conteneur des déchets résiduels et non plus dans celui destiné aux organiques.

4.811
enfants sensibilisés



23.286
personnes sont passées par notre
centrale téléphonique



328.000
personnes ont consulté
le site internet



24.270
personnes sensibilisées par
les actions de prévention

558
animations pour
l'année 2020



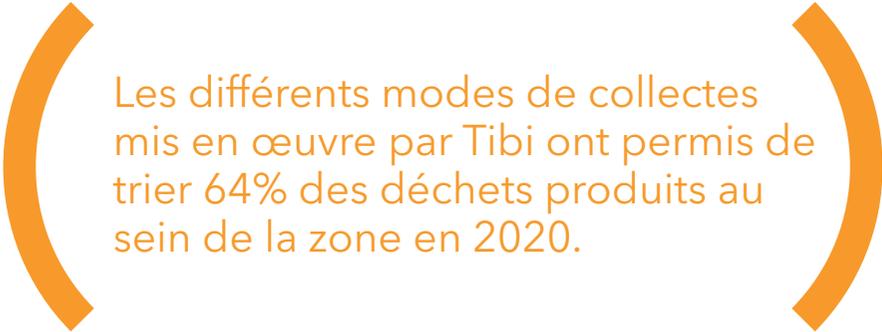
5.941
mails reçus dans la boîte info

87.940
gobelets loués, pour environ 30
manifestations



COLLECTER

Trier pour mieux
recycler!



Les différents modes de collectes mis en œuvre par Tibi ont permis de trier 64% des déchets produits au sein de la zone en 2020.

Pour la première fois depuis 2013, le tonnage de déchets résiduels réaugmente en 2020 : ce tonnage s'élève en 2020 à 171 kg par an et par habitant, soit 8,4 kg au-dessus du résultat atteint en 2019, ce qui correspond à une évolution de + 5 %. Une analyse des données de 2020 par rapport à 2019 montre un impact de la crise sanitaire sur la production des déchets ménagers à partir de mars 2020. L'augmentation de la production de déchets ménagers peut très vraisemblablement être imputée à une présence accrue des ménages à leur domicile, ainsi qu'à une évolution de leurs habitudes de consommation.

Les collectes sélectives de verre (porte-à-porte, conteneurs enterrés inclus, et recyparcs) ont permis de récolter 10.479 tonnes, (soit + 748 tonnes ou + 8 % par rapport à 2019).

Les quantités collectées (porte-à-porte et recyparcs) de papier/carton réaugmentent pour la première

fois depuis 2011 : elles atteignent 17.720 tonnes en 2020, soit une légère augmentation de 39 tonnes par rapport à 2019.

Depuis janvier 2020, la collecte du Nouveau Sac Bleu a démarré en expérience pilote sur Aiseau-Presles et Farciennes. L'année 2020 a également vu la mise en place au printemps de 4 conteneurs enterrés destinés à collecter du PMC dans le quartier « District Créatif » de Charleroi : les quantités collectées restent cependant limitées et la qualité du tri est perfectible. Les quantités récoltées de PMC (porte-à-porte, conteneurs enterrés inclus, et recyparcs) sont en augmentation de 515 tonnes par rapport à 2019 et atteignent 7.125 tonnes en 2020 (+ 8 %).

Les déchets organiques sont collectés sélectivement par le biais de conteneurs à puce sur le territoire de 9 communes de la zone Tibi, depuis le déploiement de

cette collecte sur Farciennes en janvier 2020. Un tonnage global de 4.422 tonnes a ainsi pu être collecté séparément en vue d'un traitement par biométhanisation en 2020. 34 kg par habitant des communes concernées ont ainsi été collectés en 2020, soit + 813 tonnes ou + 23 % par rapport à 2019.

Collectes en conteneurs groupés et collectes des déchets organiques en sacs biodégradables

Dès juin 2016, un projet pilote de collecte sélective des déchets organiques avec des sacs biodégradables, a été lancé pour 7 zones de test, sur les communes de Charleroi, Châtelet, Farciennes et Fleurus. Sur 4 de ces zones, les habitants ont effectué le tri de leurs déchets organiques par le biais de sacs verts biodégradables. Sur les 3 autres zones, les ménages ont été invités, en plus du sac biodégradable, à utiliser des conteneurs groupés pour les déchets résiduels.

La collecte des déchets organiques en sacs verts biodégradables, a, pour une grande partie, été remplacée par un test de collecte des déchets organiques en conteneurs enterrés sur Charleroi et Châtelet et par l'implémentation définitive des conteneurs à puce sur l'entièreté du territoire de Farciennes.

Des îlots de tri pour les déchets résiduels et organiques

Tibi a installé, courant 2019, 10 îlots comportant chacun 2 conteneurs groupés enterrés (déchets ménagers résiduels et déchets organiques) dans 5 cités à Châtelet, et 8 îlots dans 3 cités à Charleroi.

Difficultés rencontrées

Malgré les tests effectués et les explications dispensées, force est de constater qu'un certain nombre d'utilisateurs n'utilisent pas de manière adéquate le système mis en place. Soit, ils laissent encore des sacs de déchets (sacs blancs Tibi ou même des sacs gris non officiels) à côté des conteneurs groupés, soit le tri de l'organique n'est pas fait correctement.

Charleroi District Créatif

Le projet Charleroi District Créatif vise le réaménagement de plusieurs grands axes de la Ville Haute en y englobant l'implémentation de conteneurs enterrés pour la gestion des déchets.

En partenariat avec la Ville de Charleroi et Igretec, Tibi a mené une étude préalable pour définir le nombre de conteneurs groupés

nécessaires pour les déchets des 2.500 ménages présents sur la zone concernée ; 33 emplacements ont été retenus. Ces îlots seront composés de 2 à 3 conteneurs accueillant, de manière panachée, les déchets résiduels, le verre, le PMC et le papier/carton.

Avec le support de Fost Plus, 24 conteneurs pour le verre ont déjà été installés et placés en 9 îlots de tri comportant chacun 2 à 3 conteneurs. Ces derniers sont mis à la disposition de 1.000 ménages du centre-ville à la place d'une collecte en porte-à-porte dite "classique".

Dans le cadre d'un appel à projets de la Région Wallonne visant des collectes innovantes, Tibi a décidé de placer 4 conteneurs enterrés destinés aux PMC en lieu et place de 4 conteneurs destinés au verre et la collecte du PMC a pu commencer dès mars 2020.

Malheureusement, les résultats de collecte effectuée par ce biais restent à ce stade relativement mitigés.



Une brigade en charge du « Contrôle Qualité »

Depuis octobre 2020, notre Intercommunale a mis en place une brigade de « Contrôle Qualité » ; son rôle est de contrôler la qualité du tri effectué par les citoyens pour les collectes sélectives en porte-à-porte : vérifier la conformité des déchets, le poids des sacs, placer les mains-rouges ou les accroche-conteneurs en cas de non-conformité, sensibiliser le citoyen aux erreurs commises, etc.

Ces agents, désormais au nombre de quatre, sont encadrés par les brigadiers du Pôle Collectes en porte-à-porte de l'Unité Collectes, en vue de régler les incidents éventuels et de prévoir les améliorations à apporter pour la réalisation de ces missions.

Le Taxi-Déchets

En 2020, le Taxi-Déchets a procédé à 479 interventions pour une quantité totale de 1.110 m³ de déchets récoltés (dont près de 60% pour la collecte de déchets verts)

Tibi propose à ses communes associées d'assurer leurs missions de propreté publique en mutualisant les capacités d'action

Conformément aux prévisions et malgré la crise sanitaire, l'intégration de nouveaux Districts sur Charleroi s'est poursuivie selon l'agenda prédéfini avec la reprise du District Centre le 6 janvier et les Districts Sud et Ouest, le 9 novembre.

Avec un effectif porté à 112 équivalents temps-plein, Tibi assure désormais le nettoyage de 10 sections (plus de 125.000 habitants) en balayage manuel, en collecte des dépôts sauvages et en vidange des corbeilles publiques. Le balayage mécanisé étant, quant à lui, déjà assuré pour l'ensemble des voiries de Charleroi depuis le 1er mars 2018.

S'agissant du balayage mécanisé de ses ± 1.500 km de filets d'eau, l'objectif d'un nettoyage fixé conventionnellement avec la Ville à 2 à 3 fois par an en moyenne a été dépassé pour l'année 2020 avec 4.842 kilomètres réalisés, soit plus de 3 fois l'ensemble du réseau routier de Charleroi.

Le bilan opérationnel en déchets collectés pour l'année 2020 s'élève à un total de 2.352 tonnes. La fraction collectée de déchets directement valorisables

énergétiquement a atteint les 2.015 tonnes et la fraction issue du tri/recyclage/valorisation, les 337 tonnes. Le volume des boues du balayage mécanisé représente un peu plus de 1.000 tonnes.

En matière de répression des dépôts sauvages, Tibi a collaboré, activement, avec la Police de Charleroi à diverses fouilles ayant abouti à la rédaction de procès-verbaux, assortis d'une obligation de paiement du montant des frais liés à l'évacuation et au traitement des déchets. En outre, une opération conjointe sur Marchienne-au-Pont, en décembre 2020, a mené à la rédaction de 7 procès-verbaux.

Pour l'année 2020, plus de 450 demandes d'intervention du ressort de la Propreté publique de Tibi ont été traitées, soit près de 60 % de plus qu'en 2018.

L'année 2020 a vu également l'approbation par le Conseil d'administration de Tibi d'une clef de répartition des charges du secteur 2 - Propreté (visant la mutualisation des activités de propreté afin de proposer à nos communes associées la possibilité d'y adhérer).

34 kg

de déchets organiques collectés par habitant dans les communes couvertes par la collecte en conteneurs à puce



+ de 1 million

de km parcourus pour collecter les déchets en porte-à-porte



25 kg

de verre collectés par habitant



171 kg/an

de déchets résiduels produits par habitant, soit une augmentation de 9 kg en un an

17 kg

de PMC collectés par habitant

42 kg

de papier/carton collectés par habitant



710.605

visites enregistrées dans les recyparcs





RECYCLER

Des filières spécifiques
pour tous les déchets



Les déchets collectés en porte-à-porte ou déposés dans les recyparcs de Tibi sont orientés vers leurs filières de recyclage ou de traitement respectives.

Verre, papier/carton et PMC

Dans le cadre de l'obligation de reprise des déchets d'emballage, Tibi et Fost Plus ont conclu de nouvelles conventions dont les modalités de collaboration ont été fixées en décembre 2015 pour la période 2016/2020.

Tibi réalisant en régie les prestations de collecte des déchets d'emballages verre, papier/carton et PMC et de tri des PMC, les coûts à rembourser par Fost Plus doivent être fixés de commun accord, en vue de couvrir le coût réel et complet.

La désignation en 2019 d'un nouvel acquéreur de papier/carton, Bel Fibres, a été prolongée pour l'année 2020 mais aussi pour 2021.

Centre de tri Valtris

A partir de 2019, Valtris a vu une partie de son gisement évoluer vers le « Nouveau Sac Bleu ». En effet, depuis le 1er octobre 2019, le BEP Environnement est passé à la

collecte des PMC du « Nouveau Sac Bleu », incluant tous les plastiques d'emballage y compris les barquettes, les ravieres et les plastiques souples tels que les films. Ce changement s'est poursuivi en 2020 portant la quantité totale annuelle de PMC collectée sur la région du BEP Environnement à 12 978 tonnes. Ce qui correspond à 26 kg/hab/an et représente une augmentation de 8 kg/hab/an par rapport au PMC historique. La collecte du « Nouveau Sac Bleu » PMC s'est également déployée sur deux communes de la zone Tibi à partir de janvier 2020.

En 2020, Valtris a également vu ses apports augmenter fortement en raison de la crise sanitaire.

Du fait de ces éléments, Valtris a, en 2020, pour la première fois dans son histoire dépassé la barre des 30.000 tonnes de PMC triées sur l'année !

En 2020, le centre a trié un total de 30.204 tonnes de PMC soit une augmentation de 29 % par rapport à

2019. Ce gisement provient de Tibi pour 23,6%, de BEP Environnement pour 43%, d'in BW pour 22 % et d'entreprises pour 0,9 %. D'autres apports ont contribué à l'augmentation de la quantité de PMC triés, à savoir 3,8 % provenant de la province du Luxembourg (IDELUX Environnement), 6,5 % de la province de Liège (Intradel) et 0,2 % de la région de Mons-Borinage-Centre (Hygea).

Tri-broyage des encombrants

En 2020, 10.778 tonnes d'encombrants en provenance des recyparcs et des communes associées ont été traitées au sein de l'unité de tri-broyage des encombrants de Tibi.

Déchets ultimes

Le taux de déchets ultimes placés en Centre d'Enfouissement Technique (CET) a diminué pour atteindre 1,2 % en 2020. Ce bon résultat est obtenu grâce à la suppression de la mise en CET des ordures ménagères et des encombrants depuis 2010 ; la diminution observée par rapport à 2019 provient du recyclage et de la valorisation d'une partie des résidus d'épuration des fumées d'incinération des déchets ménagers..

Taux de recyclage

Le taux de recyclage, 51,9 %, et le taux de valorisation énergétique, 46,9 %, restent assez stables en 2020.



Modernisation au sein de Valtris

Afin de pouvoir accueillir des infrastructures capables de trier le PMC du Nouveau Sac Bleu, VALTRIS a entrepris en 2020 d'étendre son bâtiment existant. Les travaux ont débuté en mars 2020 et le nouveau procédé de tri du Nouveau Sac Bleu devrait y être pleinement déployé d'ici la mi-2021. En parallèle, les travaux d'extension des zones "stockage" et "bâtiment social" ont également été initiés durant la seconde moitié de 2020.

64%

des déchets triés par les habitants
de 14 communes associées à Tibi



10.778

tonnes d'encombrants traitées



30.204

tonnes de déchets PMC traitées



14.809

tonnes de bois, en provenance de la zone Tibi,
traitées par BIVALOR



12.079

tonnes de déchets verts
en provenance des recyparcs de Tibi



98,8%

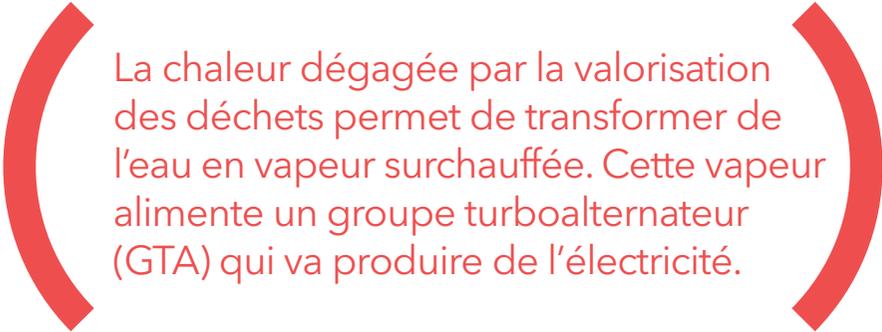
des déchets récoltés sont
recyclés ou valorisés



VALORISER

Valorisation énergétique
des déchets résiduels





La chaleur dégagée par la valorisation des déchets permet de transformer de l'eau en vapeur surchauffée. Cette vapeur alimente un groupe turboalternateur (GTA) qui va produire de l'électricité.

Valoriser

Seule une part infime, 1,2% en 2020 (contre 1,4% en 2019) des déchets collectés sur la zone de Tibi finit en CET (Centre d'Enfouissement Technique). Cette performance résulte de la mise en place de nombreuses filières particulièrement efficaces, dont la valorisation énergétique des déchets résiduels.

Les faits marquants 2020

Les travaux de modernisation de l'UVE, démarrés en 2017, se sont poursuivis en 2018 et en 2019 avec comme point d'orgue la mise en service industrielle de la nouvelle ligne de valorisation le 12 juillet 2019. L'année 2020 fut quant à elle marquée par la réception provisoire, actée le 9 février 2020.

En parallèle de ce fait marquant, le parachèvement des nouvelles installations et le démantèlement des anciennes structures se sont poursuivis avec notamment la démolition complète de l'ancienne cheminée.

Tibi poursuit également sa démarche de remplacement de l'installation de broyage des déchets encombrants et son intégration au cœur des installations de l'UVE. Suite à une procédure infructueuse en 2019, un nouveau marché public a été relancé courant 2020.

Production de chaleur

Dans sa volonté de valoriser du mieux possible les déchets produits par les citoyens de sa zone, Tibi a lancé un marché d'étude relatif à la faisabilité technico-économique d'implémentation d'un réseau de chaleur urbain à partir de son unité de valorisation énergétique. Cette étude a montré l'intérêt concret de réaliser un tel projet en y intégrant plusieurs partenaires publics potentiels. La rédaction d'un cahier des charges pour la réalisation d'un tel réseau a démarré en 2020 et sera finalisée courant 2021, pour un début des travaux attendus en 2022. Ce projet visera, notamment, à alimenter en chaleur la piscine de Farciennes ainsi que plusieurs bâtiments et habitations sur son tracé.



Stockage transitoire

Lorsque la fosse de stockage des déchets est saturée suite à l'arrêt prolongé d'un four, les déchets excédentaires sont rechargés en semi-remorques et acheminés vers d'autres UVE. En 2020, 735 tonnes de déchets résiduels ont également transité sur la dalle de stockage.

Produits valorisés

L'ensemble des (sous-)produits valorisés, indépendamment de la valorisation énergétique, représente en 2020 globalement près de 18 % des déchets traités (en ce compris les mitrilles qui sont récupérées à l'UVE).

Analyse des rejets

En plus des mesures en continu des rejets atmosphériques, deux campagnes de mesures par un laboratoire agréé ont été réalisées pour chaque ligne de valorisation en 2020.

Celles-ci ont prouvé un respect des normes d'émissions sur les lignes 1 et 2 de l'UVE.

Les eaux usées en provenance de l'Unité de Valorisation Énergétique du Port de la Praye sont majoritairement déversées en eaux de surface. Des contrôles multiples et réguliers de divers paramètres permettent d'évaluer le bon fonctionnement des installations et le respect des conditions de rejet.

L'année 2020 a montré un léger dépassement en matières en suspension

Augmentation des déchets valorisés

La quantité de déchets valorisés à l'UVE a augmenté. Elle est passée de 103.755 tonnes en 2019 à 108.032 tonnes en 2020

Bilan énergétique en hausse

En 2020, l'UVE a produit l'équivalent de 59.485 MWh dont 49.217 MWh (28.994 MWh en 2019) ont été réinjectés sur le réseau Lampiris. Près de 14.000 ménages ont ainsi été alimentés en électricité grâce à la production de l'UVE..

en décembre, expliqué par les travaux de génie civil qui étaient en cours de finalisation et pour lequel un nettoyage a été réalisé afin d'assurer un retour à la normale.

Taux de disponibilité des équipements

La quantité de déchets apportés à l'UVE en 2020 a légèrement diminué. Elle est passée de 110.184 tonnes en 2019 à 109.821 en 2020.

2.588 tonnes d'encombrants broyés et non broyés ont dû être traités à l'extérieur, par faute de moyens techniques adaptés, contre 5.928 tonnes en 2019.



14.000



ménages alimentés en
électricité grâce à la production
de l'UVE



1,2%

de déchets ultimes seulement
sont éliminés en CET



108.032

tonnes de déchets valorisées
à l'UVE



253.059

tonnes de déchets gérées
en un an par Tibi

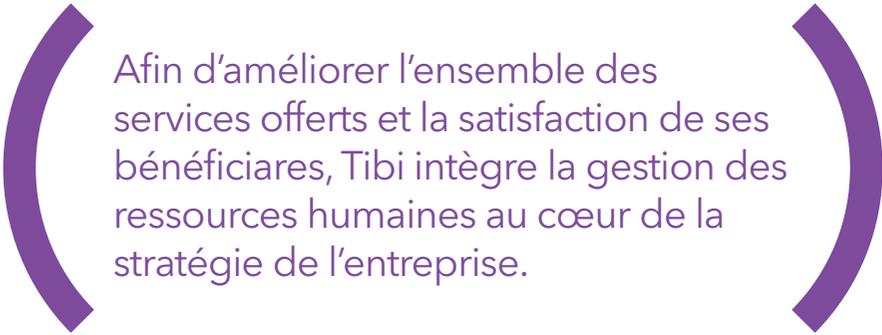


CHIFFRES CLÉS VALORISER



ADMINISTRER

Ensemble
vers l'excellence !



Afin d'améliorer l'ensemble des services offerts et la satisfaction de ses bénéficiaires, Tibi intègre la gestion des ressources humaines au cœur de la stratégie de l'entreprise.

L'humain, la plus belle force de l'Intercommunale

L'humain a été au centre de l'année 2020 avec la solidarité et le professionnalisme de notre personnel.

Tibi comptait au 31/12/2020, 604 agents.

2020 a également été l'occasion d'un grand chantier de redéfinition du cadre et de l'organigramme de l'Intercommunale.

C'est ainsi qu'en fin d'année 2020, les services Qualité, Sécurité et Environnement et Ressources Humaines ont fusionné en créant une Unité RH et QSE.

L'administration du personnel

Les modifications du statut administratif et pécuniaire sont d'application depuis août 2020.

Le renforcement des compétences

La réflexion relative à la création de l'école de formation à nos métiers a démarré très positivement en 2020. Les cours relatifs à la sécurité sont déjà pour la plupart internalisés (secourisme, utilisation des extincteurs, analyse d'accidents, etc.). L'offre de cours disponibles est amenée à s'étendre progressivement.

La gestion de la qualité

La démarche de gestion de la qualité inspirée de l'ISO 9001 a débuté. En termes de Qualité de Vie au Travail, des boîtes à idées ont été installées à divers emplacements de l'Intercommunale. L'analyse des premières réponses a notamment déjà fait ressortir l'intérêt pour un développement d'infrastructures sur site privilégiant la mobilité douce (parking à vélos à proximité des lieux de travail, etc.).

La gestion de la sécurité

Le Plan Global de Prévention, plan d'amélioration de la sécurité, a été validé par le CPPT. L'évolution de la culture sécurité vers l'interdépendance passe par la formation de la ligne hiérarchique, déjà systématisée en termes d'analyse d'accident.

La gestion de l'environnement

L'audit environnemental de l'ensemble de nos sites a débuté sur le modèle utilisé pour notre Unité de Valorisation Energétique.

La protection de nos infrastructures

6 recyparcs ont été équipés en 2020 d'un nouveau système de vidéo-surveillance.

La sécurisation du pôle environnemental fait également l'objet d'une étude.

La gestion du charroi

Le développement de nouveaux projets tels que le déploiement de la propreté publique ou la mise en œuvre de nouvelles collectes en conteneurs à puce ou enterrés a eu

un impact sur la taille et la diversification du charroi, avec une augmentation de 31 % du nombre de véhicules, qui porte à 238 le nombre de véhicules gérés par Tibi.

En lien avec cette optimisation, l'implémentation d'un outil de Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO), lié à la gestion du magasin de pièces techniques, a démarré en 2020.

Tibi reste également focalisée sur son ambitieuse volonté de poursuivre le « verdissement progressif » de sa flotte de véhicules en utilisant des carburants alternatifs, adaptés à ses besoins opérationnels, tels que le CNG, l'électricité ou l'hydrogène par exemple. L'année 2020 a ainsi vu la réception de trois petits véhicules utilitaires roulant au CNG ainsi que la commande de 17 camions CNG (12 compacteurs et 5 porte-conteneurs).

Le Pôle environnemental

- Des travaux de voiries internes ont été effectués.
- Les stations de ravitaillement des camions existante ont été remplacées au cours du dernier trimestre 2020 par deux pompes modernes. Une infrastructure

d'approvisionnement en CNG est envisagée et s'inscrit dans la stratégie de "verdissement" de la flotte.

- Les travaux du nouveau bâtiment collecte/propreté ont démarré en 2020.
- Une amélioration des performances énergétiques du bâtiment administratif de Tibi a été initiée grâce à l'installation de systèmes chaud/froid dans les salles de réunion et de stores occultants.

Le Village du recyclage

- Notre partenaire RETRIVAL a finalisé, fin avril 2020, son centre de tri de déchets d'équipements électriques et électroniques.
- La Ressourcerie du Val de Sambre va également réaliser un nouveau bâtiment qui se situera à l'entrée du site.
- Tibi a continué à mener des démarches en 2020 visant à faciliter la création et l'exploitation d'un centre de recyclage de plastiques d'emballage sur son site à proximité immédiate de VALTRIS.

La gestion des achats, des assurances et du volet juridique

La mise en place d'une plateforme collaborative pour la gestion des marchés publics a été initiée.

Un premier rapport d'analyse a permis d'évaluer les forces et les faiblesses du processus d'achats (bons de commandes, marchés publics, etc.) et de dégager des pistes futures.

La gestion informatique

L'année 2020 aura démontré l'absolue nécessité de disposer de moyens de communication modernes afin de faciliter les nouvelles formes de collaboration; il a ainsi été indispensable d'adapter les infrastructures informatiques afin de supporter l'augmentation significative du télétravail. Les moyens de connexion à distance ont ainsi été renforcés et modernisés.



Modernisation des recyparcs

FAC (Farciennes / Aiseau-Presles / Châtelet)

L'ouverture de ce tout nouveau recyparc date du 21 avril 2020. Ce recyparc est dimensionné afin d'accueillir environ 96.000 visites annuelles avec fluidité et sécurité. Il dispose également d'un bâtiment qui permet d'accueillir du personnel tant féminin que masculin.

En parallèle et conformément à la décision du Gouvernement wallon, le recyparc de Châtelet a fermé ses portes.

Charleroi I (Couillet 1)

La rénovation du recyparc de Charleroi I (Couillet 1) est à l'étude et la sécurité du recyparc a été renforcée au cours de l'année 2020 par une signalétique adaptée et par l'installation de ralentisseurs de vitesse.

La gestion des instances

Suite à l'approbation par la Tutelle, mi-2020, de la modification du Statut administratif et pécuniaire, un nouvel organigramme et un nouveau cadre ont également été approuvés par la Tutelle fin 2020.

Par ailleurs, l'intégration de l'ensemble des instances de l'Intercommunale dans l'outil iA.Délib Cloud s'est poursuivie.

La volonté de l'Intercommunale d'améliorer l'activité de numérisation des courriers entrants et sortants continue son cheminement tout comme la mise en place d'un archivage électronique des documents.

La mise en place d'une gestion efficace des petites fournitures de bureau a été initiée en 2020.

À terme, une analyse sera réalisée afin de déterminer s'il y a un intérêt à passer à une solution logicielle pour gagner en efficacité dans la gestion de ce stock.



604

agents au 31/12/2020

+6

recyparcs équipés
d'un nouveau système
de vidéo-surveillance



238

véhicules gérés par Tibi



17

camions équipés au CNG
commandés en 2020



CHIFFRES CLÉS ADMINISTRER

Rapport d'activités
Exercice 2020

Pour tout renseignement
0800 94 234

La version complète de ce document
est téléchargeable sur le site
www.tibi.be

Tibi
Rue du Déversoir, 1
6010 Charleroi (Couillet)